Des bureaux de poste sont ouverts pour la conduite de tous genres d'affaires postales là où le chiffre de la population le justifie. Le bureau de poste est une entité complète dans les régions rurales et les petits centres urbains. Dans les grandes villes, il y a un bureau principal et, si l'importance numérique de la population exigent des services supplémentaires, des stations postales et des sub-offices sont établis. La livraison à domicile se fait dans 119 villes et occupe environ 5,100 facteurs en uniforme.

Les stations postales fonctionnent comme les bureaux principaux et s'occupent de toutes les opérations postales, y compris service de livraison générale, location de cases postales et livraison à domicile, et desservent ainsi la région du bureau de poste.

Vu ses vastes installations, le ministère des Postes est en mesure d'aider les autres ministères fédéraux dans l'exécution de certaines fonctions: vente des timbres d'assurance-chômage, vente des rentes sur l'État, vente de permis de postes récepteurs, distribution des feuilles d'impôt sur le revenu et de demande d'emploi au service civil, et affichage des avis officiels.

Organisation.—Les Postes canadiennes comprennent deux divisions: le Service de l'exploitation; et le ministère des Postes, nom qu'on donne au siège à Ottawa. Le Service de l'exploitation est organisé en cinq régions relevant chacune d'un directeur régional qui est le représentant sur place du sous-ministre des Postes. Le siège compte quatre divisions, soit l'administration, l'exploitation, les communications et les finances, chacune commise à un directeur.

Le maître de poste local s'occupe des opérations et des écritures d'exploitation intéressant les Postes ainsi que des services postaux locaux dans les centres urbains. Les fonctions des bureaux de district intéressant les services de leur région ainsi que toutes les inspections et les enquêtes relèvent des inspecteurs régionaux des Postes établis dans des centres appropriés du pays.

Le Service postal canadien dessert tout le pays, depuis Terre-Neuve jusqu'à la côte ouest de l'île de Vancouver et depuis l'île Pelée (Ont.) $_{i}$ le point le plus méridional du Canada, jusqu'aux établissements et missions reculés de l'Arctique.

La poste aérienne au Canada assure un service de plusieurs envolées par jour d'une côte à l'autre et constitue une grande voie aérienne, depuis Saint-Jean (T.-N.) jusqu'à Victoria (C.-B.), à laquelle se rattachent des lignes secondaires et des lignes de raccordement qui rayonnent en tous sens et relient le réseau à la poste aérienne des États-Unis. Depuis le 1er juillet 1948, tous les envois internes de la première classe pesant jusqu'à 1 once, inclusivement, sont transportés par avion entre points canadiens si la livraison en est ainsi plus expéditive. Le service aérien à relais est pour plusieurs régions reculées du pays le seul moyen de communication avec l'extérieur. Le Canada compte 22,000 milles environ de routes aéropostales et de routes à relais.

Néanmoins, le principal moyen de transport du courrier reste le service ambulant, qui emprunte à peu près 40,000 milles de voie ferrée et parcourt plus de 48 millions de milles par année. Le service emploie un personnel de 1,386 commis ambulants qui travaillent les dépêches, en cours de route et à bord des wagons-poste, pour en assurer l'expédition et la livraison rapides. Le service ambulant du Canada, tout comme le service aéropostal, est un des plus étendus au monde.

Un vaste service rural met la poste directement à la disposition des habitants des régions reculées du pays: environ 5,100 routes postales rurales desservent 370,000 boîtes sur un parcours de 117,000 milles. L'itinéraire des routes postales est généralement établi en forme de cercle et s'étend sur une longueur de 23 milles en moyenne. Quelque 4,700 services auxiliaires transportent les dépêches entre les bureaux de